



Réaction de l'Association des Directeurs Immobiliers aux données d'Immostat

Le groupement d'Intérêt économique Immostat publie ce jour ses indicateurs portant sur l'activité des marchés immobiliers au T1 2024 en Ile-de-France. Ces indicateurs indiquent que les directeurs immobiliers d'entreprises jouent pleinement leur rôle en arbitrant leur patrimoine. Décryptage.

SUR LE STOCK DE BUREAUX DISPONIBLES

Au 31 mars 2024, le **stock de mètres carrés de bureaux disponibles s'élève à 4 902 000 m²** indique le GIE Immostat. Un niveau en hausse de 11 % par rapport à son niveau il y a un an.

« Les données d'Immostat confirment ce que les entreprises vivent au quotidien : elles arbitrent leur patrimoine en fonction des possibilités offertes par les baux, indique Frédéric Goupil de Bouillé, président de l'Association des Directeurs Immobiliers (ADI). Quand elles peuvent rendre à bail des immeubles jugés moins stratégiques, elles le font. »

Qu'est-ce qu'un immeuble moins stratégique ? Il s'agit d'un actif mal placé, parce qu'éloigné des centres d'intérêts de l'entreprise, ou situé dans un environnement qui ne correspond plus aux attentes de l'entreprise, ou encore, qui ne répond pas aux attentes en matière de performance énergétique par exemple.

« Plus que jamais, le rôle des directions immobilières prend tout son sens : elles optimisent leur patrimoine pour accompagner le plus efficacement possible l'activité et les employés de l'entreprise, poursuit Frédéric Goupil de Bouillé. Telle une pierre angulaire, les directions de l'immobilier portent une vision de long terme : elles contribuent à la politique RH en renforçant l'attractivité de leur Groupe. Elles améliorent la performance financière grâce au bon dimensionnement du parc, et nourrissent les objectifs RSE, en rénovant et décarbonant le patrimoine immobilier. »

SUR LES INVESTISSEMENTS

Les indicateurs Immostat révèlent que le montant global des investissements en immobilier d'entreprise pour le 1er trimestre 2024 est de **1,7 milliard d'euros**. Un volume **en baisse de 55 % sur un an**, c'est-à-dire, par rapport au 1er trimestre 2023.

« Le ralentissement des investissements dans le tertiaire se poursuit et c'est une mauvaise nouvelle, déplore Frédéric Goupil de Bouillé. Les enjeux de transition écologique ne seront pas atteints sans l'implication massive des investisseurs. Je rappelle que les dépenses nécessaires à l'atteinte des objectifs du Dispositif Éco-Énergie Tertiaire sont de l'ordre de 15 mds€ par an selon le Secrétariat général à la planification écologique, contre 3 à 4 mds€ aujourd'hui. »

Contact presse

FT&CONSULTING – Franck Thiebaut – franckthiebaut@ft-consulting.net – 06 73 76 74 98

À propos de l'ADI

L'Association des Directeurs Immobiliers (ADI) regroupe les directeurs et responsables immobiliers des entreprises publiques et privées françaises. Elle compte aujourd'hui près de 400 adhérents, et consolide une force représentative de près de 322 millions de mètres carrés, soit le tiers du parc immobilier des entreprises situées en France. Au sein du secteur immobilier, l'ADI représente la profession auprès des institutions, des médias et du grand public. Elle se fixe comme ligne directrice d'accompagner les directeurs immobiliers pour qu'ils puissent exercer efficacement et de façon influente leur métier.